



Association des Directeurs
& personnels de direction
des Bibliothèques Universitaires
et de la Documentation

Rapport moral

**Année universitaire
2016-2017**

**présenté à l'Assemblée
générale du mardi 17
octobre 2017**

Table des matières

Le mot du Président	2
Vie de l'association	3
1. Composition des membres	3
2. Conseil d'administration	3
3. Délégués généraux.....	3
4. Congrès 2016	4
5. Autres événements ADBU 2016-2017	4
6. Congrès 2017.....	5
7. Cap sur le cinquantenaire.....	5
Activité du CA en 2016-2017.....	6
1. Réunions du Conseil d'administration	6
2. Prises de position de l'association.....	6
3. <i>Lobbying</i> et influence	7
4. Partenariats	10
Commissions permanentes.....	12
1. Recherche et documentation (resp. J. Poumeyrol, Université de Bordeaux)	12
2. Pédagogie et documentation (resp. C. Swiatek, Université Paris II Panthéon-Assas) ..	15
3. Évolution des métiers et des compétences (resp. N. Clot, Université d'Angers).....	18
4. Pilotage et évaluation (resp. H.Coste, Université Le Havre - Normandie)	21
5. Signalement et système d'information (resp. V. Néouze, Université Paris Descartes) .	24
Interassociation et coopération internationale	27
1. IABD	27
2. IFLA / CFIBD	27
3. LIBER	27
4. <i>Northumbria conference</i>	27

Le mot du Président



2016-2017 aura constitué une année de transition particulièrement difficile à gérer pour le CA de l'ADBU, et ce, à double titre.

Un an après son renouvellement, le Conseil d'administration devait tout d'abord faire face au départ contraint de deux de ses membres, heureusement bien vite remplacées par Hélène Coste et Cécile Swiatek. De surcroît, Stéphane Potelle quittait l'association pour voguer vers de nouvelles aventures professionnelles.

Malgré le bénévolat et l'investissement de Delphine Dufour, dès le congrès de Nice, qu'elle en soit ici encore chaleureusement remerciée, les derniers mois de l'année 2016 engendrèrent pour le CA un surcroît de travail tout à fait considérable, dont l'intensité ne retomba qu'avec l'arrivée d'Alexandre Pailley en janvier 2017. Le binôme qu'il forme avec Delphine Dufour est aujourd'hui pleinement opérationnel, mais la fin de l'année 2016 aura démontré deux choses : d'une part, que le niveau d'activité que notre association a aujourd'hui développé ne saurait plus désormais être maintenu sans recours à un personnel permanent ; mais d'autre part, que notre association, dans ses statuts renouvelés de 2012, est aujourd'hui assez forte pour digérer, et somme toute plutôt rapidement, les inévitables aléas de sa vie institutionnelle et organisationnelle.

2016-2017, année de transition également, car année électorale : plus vraiment de cap politique pendant de longs mois, les vents étaient retombés, notre association aurait pu faire du surplace, condamnée à l'attentisme. Là encore, rien de tout cela : forte de son réseau et des partenariats noués et entretenus de longue date, assurée de la continuité du dialogue avec ses interlocuteurs institutionnels, l'ADBU a su poursuivre son action tout en restant à l'affût d'éventuels changements de style et d'orientations politiques. Loin de diminuer, l'activité du CA et des Commissions permanentes s'est poursuivie, et même développée, notre association renforçant même en bien des occasions sa position d'interlocuteur incontournable. Un signe tangible supplémentaire de sa solidité.

C'est donc confiant et serein que l'actuel CA de notre association cédera l'an prochain la place à une nouvelle équipe. Nous attendons vos candidatures : elles pourront être reçues jusqu'au 15 septembre 2018.

Une fois de plus, l'ADBU compte sur vous. Elle n'a rien d'autre. Elle n'est rien d'autre.

Christophe Pérales
Président de l'ADBU

Vie de l'association

1 Composition des membres

L'ADBU compte au 13 septembre 2017 **576 membres** à jour de leur cotisation (contre 460 l'an dernier) qui se répartissent comme suit :

- **143 adhérents** au titre d'une adhésion individuelle
- **433 adhérents** au titre d'une adhésion groupée.

Le détail figure dans le rapport financier de l'année.

2. Conseil d'administration

Le Conseil a été partiellement renouvelé lors de l'Assemblée générale du 4 octobre 2016, suite à la nomination de Carole Letrouit à l'Inspection générale des bibliothèques, et à la démission de Sylvie Deville pour raisons personnelles.

Les nouveaux membres du CA élus ont pris leurs fonctions au 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil d'Administration se composait donc ainsi lors de l'année 2016-2017 :

- Christophe Pérales (Président)
- Isabelle Éleuche (Vice-présidente)
- Julien Roche (Vice-président)
- Myriam Marcil (Secrétaire générale)
- Yann Marchand (Trésorier)
- Nathalie Clot (Commission permanente Évolution des métiers et des compétences)
- Hélène Coste (Commission permanente Pilotage et évaluation)
- Valérie Néouze (Commission permanente Signalement et système d'information)
- Jérôme Poumeyrol (Commission permanente Recherche et documentation)
- Cécile Swiatek (Commission permanente Pédagogie et documentation)

Les coordonnées des membres du Conseil sont disponibles sur le site web de l'ADBU.

3. Délégués généraux

Bien qu'il ait accompagné le congrès de Nice dont il avait assuré, avec les équipes du SCD dirigé par Sarah Hurter-Savie, le montage depuis 2014, le départ de Stéphane Potelle au 1^{er} septembre 2016 a eu un impact majeur sur l'activité de l'association, jusqu'au tout début de l'année 2017. Pendant cette période délicate, le CA a pu s'appuyer sur l'offre de bénévolat de Delphine Dufour, qui a travaillé quasiment à plein temps pour l'association jusqu'en décembre 2016, avant de revenir au mi-temps qui avait été convenu initialement, lors de sa prise de fonctions. Qu'elle soit ici vivement remerciée pour son soutien précieux pendant cette phase de transition incertaine.

C'est seulement en janvier 2017 que l'ADBU a pu trouver, après de nombreuses auditions, en la personne d'Alexandre Pailley, un emploi à plein temps pérenne désormais indispensable au regard du volume d'activité développé par l'association depuis 2012.

L'ADBU peut ainsi, depuis le début de l'année, appuyer son action sur le tandem très complémentaire et très efficace formé par nos deux délégués généraux qui, s'ils ont chacun leurs compétences et expertises propres (le marketing pour Delphine Dufour, la communication politique pour Alexandre Pailley) suivent conjointement et avec beaucoup de complicité, entre eux et avec tous les membres du CA, l'ensemble des dossiers et projets de

l'ADBU. Les deux délégués généraux ont ainsi notamment pris en charge en 2016-2017 l'organisation de l'ensemble des événements proposés par l'ADBU, la commercialisation du congrès de Lille, et sa logistique, avec l'appui de l'équipe du LILLIAD Learning center innovation.

La veille Twitter de l'ADBU est quant à elle prise en charge, depuis plus d'un an, et avec beaucoup d'efficacité, par Daniel Bourrion, de l'université d'Angers, à qui l'on doit également la publication sur le site web de l'association des annonces d'emplois vacants, et qu'il convient ici de chaleureusement remercier.

4. Congrès 2016

Le SCD de l'Université de Nice Sophia Antipolis a organisé du 4 au 6 octobre 2016 le 46^e congrès de l'association, porté par Sarah Hurter-Savie, Directrice du SCD, et son équipe, très investie dans l'organisation du congrès, avec le soutien du Directeur exécutif de l'association, Stéphane Potelle, qui, bien que démissionnaire au 31 août 2016, a accompagné l'association jusqu'au congrès de Nice.

La journée d'étude, organisée par Nathalie Clot et Carole Letrouit, a porté sur l'approche Design appliquées aux bibliothèques, à travers l'exposé et l'illustration de la méthode UXLib (conception de services adossée à l'expérience utilisateur). Particularité, fort appréciée, de l'édition 2016 du congrès annuel de l'ADBU, diverses visites, ateliers, animations sur le salon professionnel et interventions sur l'Agora ont fait écho, sur un mode ludique et pratique, à la thématique de la journée d'étude.

La matinée politique a quant à elle permis de dresser, trois ans après le congrès du Havre, un bilan des politiques de site sous l'angle de l'IST, sur la base de la remarquable synthèse réalisée pour l'occasion par René-Luc Bénichou, Rédacteur en chef adjoint de notre partenaire AEF, et par ailleurs, animateur de la table ronde de la matinée.

5. Autres événements ADBU 2016-2017

Dans la continuité des engagements pris, le Conseil d'administration a développé l'organisation de manifestations aux formats divers, afin de proposer à ses adhérents des moments de rencontre, d'interaction, et d'occasions de travail et de réflexion communs.

Ainsi, ce sont une journée d'étude, trois ateliers et un séminaire d'échanges de pratiques qui ont été proposés entre septembre 2016 et juin 2017 :

- Le 13 décembre 2016, l'ADBU organisait à la BULAC une journée d'étude sur le TDM, centrée sur la restitution d'une étude comparative inédite portant sur l'impact de la fouille de textes et de données sur la compétitivité de la recherche en France et en Grande Bretagne, et illustrée par la présentation de plusieurs retours d'expérience internationaux (ISTEX, INRA, Université de Cambridge, Université de Manchester).
- Dans la continuité du congrès 2016, deux ateliers *UXlibs-in-a-day* ont été proposés par la commission Évolution des métiers et des compétences les 6 et 7 avril 2017 à Paris pour que les professionnels puissent découvrir et tester des méthodes UX le temps d'une séance intensive et interactive d'une journée animée par Andy Priestner.

- Sur proposition de la commission Évolution des métiers et des compétences, une journée d'ateliers et d'échanges intitulée « Préparer autrement les entretiens professionnels » a eu lieu à Paris le 28 avril 2017.
- Les 20 et 21 juin 2017 s'est tenu à Paris un atelier sur deux jours organisé par les commissions Pilotage et évaluation et Signalement et systèmes d'information, afin d'initier les participants aux outils et méthodes de datavisualisation de jeux de données de gestion. Les restitutions des ateliers – six prototypes d'interfaces de visualisation différents ont été réalisés – ont été mises en ligne sur le site de l'ADBU.
- La commission Évolution des métiers et des compétences a organisé un séminaire dédié aux échanges de pratiques les 6 et 7 juillet 2017 à Saint Etienne.

6. Congrès 2017

L'organisation du 47^{ème} congrès de l'ADBU (17-19 octobre 2017) a été portée par Julien Roche et son équipe du LILLIAD Learning center innovation, ainsi que Yann Marchand, avec le soutien des deux Délégués généraux de l'ADBU, Delphine Dufour et Alexandre Pailley.

La journée d'étude, organisée par Jérôme Poumeyrol, responsable de la commission Recherche et documentation et Isabelle Éleuche, Vice-présidente de l'association, aura pour thème « Les bibliothécaires, acteurs de la recherche ».

La matinée politique explorera sous toutes ses facettes la thématique de l'ouverture, aussi chère aux bibliothécaires qu'elle apparaît toujours plus centrale dans les politiques publiques actuellement conduites : ouvrir les bibliothèques, ouvrir le savoir, des extensions horaires des BU aux politiques d'*open access*, un même ADN.

7. Cap sur le cinquantenaire

En 2020, l'ADBU fêtera ses 50 ans. Dans cette perspective, une convention a été signée avec l'université d'Angers, qui conservait déjà une partie des archives de l'association pour la période 1970-1994. Suite à différents appels à collecte en 2015 et 2016, ce corpus a été complété par de nouveaux versements (incluant des archives de l'AURA, avec laquelle l'ADBU a fusionné fin 2012, et dont seulement une partie avait été versée à Angers).

L'ensemble des versements effectués à ce jour, qui comprend des documents imprimés et numériques, a achevé d'être traité par une archiviste professionnelle (l'inventaire figure dans Calames¹). L'idée demeure de produire pour le cinquantenaire un objet de mémoire, dont les contours et la nature restent à déterminer. S'il n'a pas été possible en 2016-2017 d'instruire plus avant ce projet, il est bien prévu que la réflexion reprenne en 2017-2018 afin d'engager dès 2019 sa réalisation.

¹ <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-2008>

Activité du CA en 2016-2017

1. Réunions du Conseil d'administration

Au cours de l'année universitaire 2016-2017, le CA s'est réuni aux dates suivantes :

- 7 octobre 2016 (CA - Nice)
- 3 novembre 2016 (CA - Paris)
- 16 décembre 2016 (CA - Paris)
- 19 janvier 2017 (CA - Lille)
- 16 février 2017 (CA - Paris)
- 15 mars 2017 (CA - Paris)
- 28 avril 2017 (CA - Paris)
- 9 mai 2017 (CA - Montpellier)
- 22 juin 2017 (CA - Paris)
- 17 et 18 juillet 2017 (CA et séminaire de fin d'année – Ile d'Aix)

2. Prises de positions de l'association

- **Communiqué commun sur la Réforme de la Directive sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique** — Initié par Couperin, [ce communiqué](#), qui réunit également la CPU, la CGE, la CDEFI, EPRIST, le CNRS, l'INRIA, l'INRA, l'IRSTEA, l'IRD, l'INED, l'IFSTTAR et le CIRAD, vient apporter son soutien à la lettre ouverte rédigée par *SPARC Europe* à l'attention de la Commission des Affaires juridiques du Parlement européen au sujet de la révision de la Directive dite Copyright, lettre ouverte cosignée de la CESAER, de la COAR, de *Commons Network*, de *Communia Association*, des *Creative commons*, de la C4C, d'Eblida, d'EIFL, de l'EUA, du *Free Knowledge Advocacy Group EU*, de l'IFLA, de LIBER, de RLUK et de *Science Europe*.
- **Appel de Jussieu pour la science ouverte et la biodiversité** — Élaboré au sein des segments 4 et 7 de la BSN, [cet appel](#) est en cours de diffusion. À l'heure où s'engage, dans le cadre du comité de pilotage de la BSN, la réflexion sur la conduite des négociations relatives aux abonnements des bouquets Springer et Elsevier, l'ADBU a décidé de s'y associer, aux côtés de Couperin, d'EPRIST, et de la CPU, en attendant les prochains signataires. Eu égard au bras de fer actuel entre Elsevier et l'ESR allemand, et suite à [l'Appel d'Amsterdam](#), il est en effet tout à fait essentiel qu'une articulation soit trouvée entre les stratégies de négociation à conduire avec les majors de l'édition en IST et les orientations qui ont conduit à l'adoption des dispositions de la Loi Lemaire relatives à l'*open access*.
- **Emploi fonctionnel des directeurs des bibliothèques de l'ESR** — L'ADBU a réagi très vigoureusement à la tentative en février 2017 d'inclusion d'un cavalier non-prévu dans le processus de révision du statut des conservateurs et conservateurs généraux des bibliothèques, révision qui n'avait pour objet initial que l'inscription dans les textes des effets de l'accord PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) et de la création d'une voie de concours réservée pour les détenteurs du grade de docteur. Si l'on peut être satisfait que le cavalier dénoncé ait été rapidement retiré, la réponse adressée à l'ADBU par le Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ne manquait pas de pointer la position particulière des directeurs des bibliothèques de l'ESR, dont le statut, on le sait, s'accommode mal de l'autonomie des établissements héritée de la loi LRU.

La question, qui conduit à soulever une nouvelle fois l'hypothèse de l'emploi fonctionnel, a conduit le Bureau de l'ADBU à instruire le sujet de façon très serrée, afin de permettre à l'association de dégager une doctrine claire sur cette question complexe : des échanges sur le sujet et d'autres, connexes, ont ainsi eu lieu avec l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) les 10 mars et 19 avril 2017, avec l'Association des Directeurs généraux des services des EPSCP (ADGS) le 5 avril 2017, avec la Conférence des Présidents d'universités (CPU) le 14 avril 2017, avec l'Association des Agents comptables d'université (AACU) le 21 juillet 2017. L'ensemble des éléments d'information et d'aide à la décision ainsi collectés ont fait l'objet d'un courriel du Président de l'ADBU aux adhérents le 25 septembre 2017, et nourriront le débat sur le sujet prévu lors de l'assemblée générale du congrès de Lille.

3. Lobbying et influence

- **Une stratégie de communication plus cohérente et plus efficace** — Depuis la dernière réforme de ses statuts, en 2012, l'ADBU assume un positionnement résolument tourné vers des actions de *lobbying*, l'accroissement de son influence, et la visibilité des structures documentaires de l'ESR. Cette orientation portée par le CA de l'association, et qui a bénéficié de l'expertise et de l'expérience en la matière de Stéphane Potelle, s'est traduite au fil des années par une éditorialisation accrue du site web de l'association, la mise en place d'un fil Twitter, une stratégie résolument *cross-media*, et une réflexion collective qui débouchera très prochainement sur la parution d'un Livre blanc « La communication en bibliothèque académique : pourquoi ? comment ? ».

Pour la dernière année de son mandat, l'actuel CA de l'ADBU a souhaité renforcer la cohérence de la stratégie de communication de l'association et son impact à travers un travail sur la « marque » ADBU. Ce travail, initié le 3 juillet 2017, a constitué le temps fort du séminaire d'été du CA (17 et 18 juillet 2017), et sera accompagné par un prestataire extérieur tout au long de l'année à venir. Il devrait pouvoir s'appuyer sur une subvention du MESRI, en vue de faire produire une vidéo promotionnelle en direction des usagers de nos bibliothèques.

- **Agences de presse** — Si le partenariat avec AEF est désormais bien installé grâce à des rendez-vous réguliers avec ses journalistes (ainsi cette année les 28 mars et 2 octobre 2017) et le montage d'événements communs, 2016-2017 se distingue par de nouveaux contacts noués avec News Tank, qui a sollicité l'ADBU pour l'aider à organiser l'édition 2018 de son Think Éducation & Recherche. Une réunion de travail le 2 juin 2017, et plusieurs échanges téléphoniques et courriels, ont ainsi permis à l'ADBU de lier avec l'agence un accord de visibilité dont on espère qu'il s'avérera fructueux.
- **Indicateurs et mesure d'impact : instrumenter le *lobbying* et l'influence** — La Commission permanente Pilotage et évaluation a lancé fin 2016, avec le soutien du Ministère, une enquête comparative européenne portant sur les principaux indicateurs d'activité des bibliothèques universitaires. La recherche d'un prestataire en mesure de conduire le travail programmé s'étant avérée plus compliquée que prévue, la parution de cette étude n'est pas prévue avant janvier 2018. Mais le travail est désormais bien engagé, et aboutira dans les délais redéfinis (une présentation détaillée de l'étude figure dans le rapport de la Commission permanente Pilotage et évaluation, *infra*).

Par ailleurs, les Commissions permanentes Pédagogie et documentation et Pilotage et évaluation ont œuvré de concert afin que soit incluse, à partir de 2019, une question sur les bibliothèques universitaires dans l'enquête triennale conduite par l'Observatoire national de la Vie étudiante (OVE) sur les conditions de vie des étudiants.

Ces deux outils à venir constituent des instruments importants pour la conduite d'une politique de *lobbying* et d'influence efficaces.

- **Suites de la Loi pour une République numérique** — Le 8 octobre 2016, était promulguée la Loi pour une République numérique, dite Loi Lemaire. C'était une grande avancée pour l'ensemble de la communauté IST française, dont la matinée politique du congrès ADBU de Nice, le 6 octobre 2016, avait été l'occasion de se réjouir.

Pour autant, la vigilance restait de mise² :

- d'une part, l'accord obtenu lors des arbitrages interministériels sur la possibilité d'un dépôt en *open access green* 12 mois (SHS) et 6 mois (STM) après la publication dans le circuit éditorial classique était assortie d'un plan de soutien à l'édition française en IST, visant à faciliter la transition des acteurs nationaux vers une ouverture complète des publications. Financé principalement par la réorientation des crédits versés en amont par le MENESR aux groupements de commandes Couperin portés par l'ABES, ce plan, qui comporte plusieurs volets nécessitait d'être élaboré avec l'ensemble des parties. À cet effet, un comité de suivi de l'édition scientifique française, placé sous l'égide de Daniel Renoult, a été mis en place dans le sillage de la loi. Christophe Pérales y siège au titre de l'ADBU. Le comité, qui s'est réuni les 15 décembre 2016, 2 février 2017, 29 mars 2017, 30 mai 2017 et 3 octobre 2017, a instruit pour l'heure le soutien à apporter à trois structures éditoriales fort différentes (Cairn, OpenEdition, EDP Sciences), lancé une réflexion sur l'optimisation des dispositifs d'aide à la traduction anglaise des publications scientifiques françaises), et commandé une étude sur les modèles économiques des revues en SHS. Il a pu bénéficier pour ces différents chantiers de la remarquable [étude conduite par l'IGB sur les enjeux du numérique concernant les ressources documentaires en SHS](#).

Si la mise en place de ce comité a indéniablement réussi à mettre autour de la table, dans un climat d'échanges éloigné de toute défiance, l'ensemble des acteurs concernés (éditeurs, chercheurs, professionnels de l'IST, Ministères concernés), il reste encore sur certains points beaucoup de chemin à parcourir avant d'aboutir à des dispositifs pleinement satisfaisants, eu égard à l'objectif affiché d'un basculement de tous les éditeurs français, à moyen terme, vers un modèle économique soutenable *full open access*. Les travaux en ce sens se poursuivent, sous l'œil attentif de l'ADBU et de ses partenaires de Couperin et d'EPRIST ;

- d'autre part, concernant la possibilité de pratiquer le *text and data mining* sur les contenus légalement acquis auprès des éditeurs en IST, les décrets d'application restaient à écrire. L'ADBU avait conscience du caractère délicat de l'exercice, ayant plusieurs fois mis en garde contre la rédaction de l'article concerné dans la Loi Lemaire, qui instituait une nouvelle exception au droit d'auteur, alors que la directive européenne correspondante prévoyait une liste limitative à de telles exceptions, liste qui ne permettait pas d'étendre l'existant au *text and data mining* (TDM). L'espoir était alors que l'exemple français pèse dans les discussions autour de la révision programmée de la directive Copyright : dans cette optique, l'ADBU, avec le soutien du MENESR, avait piloté une [étude comparative internationale inédite](#), présentée lors d'une journée événement le 13 décembre 2016, dans l'auditorium de la BULAC. Parallèlement, s'était mis en place sous l'égide du Ministère un groupe de travail chargé de rédiger les décrets d'application de la loi relatifs au TDM, constitué des segments 4 et 7 de la BSN, élargis à des spécialistes et praticiens de la question. Julien Roche et Christophe Pérales ont

² À cette fin notamment, Christophe Pérales siège au titre de l'ADBU dans le collège des consommateurs du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA), et a participé aux travaux de cette instance les 19 avril et 12 juillet 2017.

été associés au comité de cadrage de cette initiative lors de deux réunions, les 9 décembre 2016 et 26 janvier 2017. Bien que la rédaction des décrets, très pédagogique, ait recueillie l'assentiment du Ministère de la Culture et de la Communication, les textes ont finalement reçu un avis défavorable du Conseil d'État au printemps 2017, au motif qu'ils entraient en contradiction avec la directive européenne en vigueur. Le Gouvernement ayant décidé de ne pas passer outre cet avis, le combat s'est désormais déplacé à Bruxelles, où l'ADBU participe au lobby des acteurs de l'ESR : ainsi le 12 octobre dernier, en écho à la prise de position de l'ADBU évoquée *supra*, Julien Roche participait devant des parlementaires européens, et aux côtés de Kiera Mc Neice, future *TDM Project Officer* de la British Library, à une table ronde sur le *text and data mining* organisée par le Service Recherche du Parlement européen.

- **Interlocuteurs ministériels** — Le 23 mars 2017, Julien Roche et Christophe Pérales ont été reçus par le nouveau DGRI, Alain Béretz, en présence de Sophie Mazens : entrevue fructueuse, puisqu'elle a débouché sur la mise en œuvre d'une demi-journée d'étude consacrée à la gestion des données de la recherche, journée construite par l'ADBU et destinée à réunir, le 21 novembre prochain, à l'invitation d'Alain Béretz, dans l'amphithéâtre Poincaré du Ministère, les Vice-président.e.s recherche des EPSCP.

L'ADBU est en outre désormais invitée au comité de pilotage de la BSN (Bibliothèque scientifique numérique), où Christophe Pérales a représenté l'association les 26 avril et 5 octobre 2017. Instrument très efficace du rapprochement entre acteurs français de l'IST, qu'ils viennent des EPST ou des EPSCP, la BSN, dans tous les segments de laquelle l'ADBU est représentée, nécessite désormais, pour trouver un second souffle, une refonte, pour laquelle une réflexion, à laquelle l'ADBU est associée, sera engagée lors d'une réunion de lancement le 13 novembre prochain.

Le CA de l'ADBU a par ailleurs été régulièrement reçu par ses interlocuteurs du Service de la coordination des stratégies de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Alain Abécassis, Michel Marian et Sophie Mazens) : le 18 octobre 2016, le 30 novembre 2016, le 2 février 2017, le 9 mars 2017 (avec Couperin, au sujet du projet de refonte de la BSN), le 11 juillet 2017, et enfin le 11 septembre 2017, dans la perspective du lancement, le 21 septembre suivant, de la mission d'Erik Orsenna sur la lecture, qui donnera prochainement l'occasion à l'ADBU de s'exprimer sur ce sujet, dans le cadre d'une audition.

Sur une question connexe, Christophe Pérales a participé à la table ronde animée par Michel Marian au Salon du Livre de Paris, consacrée à l'offre de manuels électroniques à destination du premier cycle universitaire, le 26 avril 2017. Cette rencontre, à laquelle participait également Sophie Touzé, experte à la MIPNES (Mission de la pédagogie et du numérique pour l'enseignement supérieur de la DGESIP), a fourni l'occasion d'une reprise de contact avec cette structure en charge des questions de pédagogie innovante : une première réunion de travail, où l'ADBU était représentée par Cécile Swiatek et Christophe Pérales, s'est ainsi tenue le 31 mai 2017 au Ministère. Elle sera suivie le 7 novembre prochain, avec l'ABES, d'un nouvel échange plus spécifique sur la question de l'indexation des ressources pédagogiques des UNT, que, parmi d'autres sujets, Christophe Pérales a eu l'occasion d'évoquer avec Patricia Gounon, Présidente de l'ANSTIA³, le 21 mars 2017.

Enfin, le 19 avril 2017, l'ADBU a été auditionnée par l'IGB et l'IGAENR dans le cadre d'une étude en cours portant sur les parcours et carrières des conservateurs des bibliothèques, et dont la parution est à venir.

³ Association nationale des services TICE et audiovisuels de l'enseignement supérieur.

4. Partenariats

- **Services IST des organismes de recherche** — Les échanges avec EPRIST se sont poursuivis en 2016-2017, à l'occasion des invitations croisées entre les CA des deux associations, systématiques, ou d'événements comme le colloque de Meudon, organisé par la DIST-CNRS en partenariat avec les deux associations professionnelles et COUPERIN. EPRIST et l'ADBU sont par ailleurs partie prenante :
 - aux côtés de la DIST-CNRS et de Couperin, des études visant à établir un COPIST (Catalogue d'offre partagée d'IST) : le projet, présentée par la DIST et l'ADBU à la Commission recherche de la CPU le 16 novembre 2016, a fait l'objet de plusieurs échanges électroniques et de deux réunions de travail, les 23 janvier et 28 septembre 2017. Initié par Renaud Fabre, il sera à conduit à terme malgré le départ en retraite de ce dernier ;
 - aux côté de l'ABES, du projet Conditor, qui a fait l'objet d'une présentation le 5 décembre 2016, et aux réunions de travail duquel participe Jérôme Poumeyrol.

Par ailleurs, Christophe Pérales et Jérôme Poumeyrol ont rencontré par deux fois cette année Dominique Wolf, Directrice de l'INIST, les 12 décembre 2016 et 7 mars 2017, pour échanger sur les différents projets IST de l'Institut.

- **ABES** — Christophe Pérales a rencontré le nouveau directeur de l'ABES le 6 décembre 2016, et participe au comité de pilotage national du projet SGBM, qui s'est réuni deux fois au cours de l'année, les 11 octobre 2016 et 5 avril 2017. La Commission SSI de l'ADBU s'est en outre de son côté encore tout particulièrement investie en 2016-2017 dans le suivi du projet SGBM, et a mis en place un calendrier de réunions de travail régulières avec l'Agence. Enfin, l'ADBU est toujours représentée au Conseil d'administration de l'ABES par Christophe Pérales (deux CA en 2016-2017 : les 8 décembre 2016 et 8 mars 2017), et au Conseil scientifique par Grégory Miura et Julien Roche (deux CS en 2016-2017 : les 29 mai et 5 octobre 2017).
- **BnF** — Les échanges avec la BnF se sont inscrits en 2016-2017 dans le cadre de la refonte de l'offre de services du Haut-de-Jardin de la Bibliothèque nationale de France. Suite à la publication, le 15 mai 2017, de l'[enquête ADBU sur l'accueil des lycéens dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur](#), la Commission permanente Pédagogie et documentation a travaillé à l'organisation d'une journée d'étude sur cette thématique, qui se tiendra au printemps prochain à la BnF. Par ailleurs, une rencontre entre Christophe Pérales et Olivier Chourrot, chargé de la préfiguration de la nouvelle Direction des publics de la BnF, est prévue le 23 octobre prochain.
- **CNNUM** — En 2016, l'ADBU avait participé, en présence de Thierry Mandon, à l'atelier *Design Thinking* organisé pour le compte du MENESR par le Conseil national du numérique (CNNUM), réflexion à l'origine de l'[avis du CNNUM sur l'université numérique](#), ainsi que d'[un référentiel d'action](#), dont la construction et l'enrichissement, conçus dès le départ selon une logique itérative, ont bénéficié, après une réunion de travail le 26 octobre 2016, d'un atelier conjoint de l'ADBU et du CNNUM dans les locaux de [Superpublic](#), le 22 novembre 2016. L'ensemble des travaux issus de cette démarche a fait l'objet d'une restitution en présence de Thierry Mandon le 14 décembre 2016, au cours de laquelle l'investissement de l'ADBU dans le processus a été particulièrement souligné.
- **ENSSIB** — L'ADBU avait adressé à la fin de l'année 2014-2015 une note aux CA et CS de l'ENSSIB, dans le cadre de la préparation du prochain projet d'établissement de

l'école. Le CA de l'ADBU avait ensuite rencontré la nouvelle équipe de direction de l'ENSSIB le 19 mai 2016, pour un échange de vue fructueux. Le projet de refonte du DCB, engagé en février 2016, avait posé les premiers éléments d'une réforme, qui entend notamment répondre à l'interpellation de l'association, soit qu'elle reprenne des propositions de l'ADBU, soit qu'elle s'en démarque de manière originale, mais en en conservant, semble-t-il, l'esprit. Les échanges avec l'ADBU sur ces sujets, ainsi que sur la refonte du décret de l'ENSSIB, se sont beaucoup intensifiés en 2016-2017 : notamment, désormais, en la personne de Christophe Pérales, un directeur de SCD siège au CA de l'ENSSIB, ce qui n'était pas arrivé depuis (trop) longtemps. Christophe Pérales a ainsi assisté au Conseil d'administration de l'école les 5 décembre 2016, 28 février 2017 et 27 juin 2017. Il a en outre été invité à siéger au nouveau Conseil des professionnels de l'ENSSIB, instance chargée de réfléchir aux évolutions du DCB, le 25 septembre 2017. Enfin, il a été sollicité pour enregistrer une vidéo d'accueil destinée à la nouvelle promotion du DCB, devant laquelle il a par ailleurs présenté l'ADBU et ses réflexions sur l'évolution de la profession lors d'une table ronde commune avec l'ADBGV et l'ADBDP le 8 février 2017. Au vu de l'importance des évolutions en cours à l'ENSSIB, l'ADBU a invité Yves Alix à intervenir lors de la première journée du Congrès de Lille, afin que les adhérents de l'association aient une meilleure connaissance des changements à l'œuvre.

- **COUPERIN** — Les échanges entre l'association et le consortium se sont eux aussi intensifiés en 2016-2017, à travers des rencontres régulières, occasions d'autant d'échanges de vue sur les questions relatives à l'IST (29 novembre 2016, 15 février 2017, 25 avril 2017, 12 juillet 2017, 23 septembre 2017).

Commissions permanentes

Les Commissions permanentes de l'ADBU, dont deux d'entre elles (Évaluation et pilotage, et Pédagogie et documentation) ont connu en 2016 le renouvellement de leur responsable, ont veillé tout à la fois à poursuivre les travaux engagés et à investir de nouveaux axes de réflexion. Même si le phénomène n'est pas nouveau, il convient de souligner qu'il est de plus en plus fréquent qu'un sujet soit collégialement porté par plusieurs Commissions. Les lignes qui suivent illustrent particulièrement cette tendance, qui a marqué 2016-2017.

Il convient également cette année encore de saluer le travail et l'investissement remarquables de plusieurs dizaines de collègues issus d'une très grande variété d'établissements, dont la réflexion a considérablement enrichi celle de l'association et de son CA tout au long de l'année.

Comme l'an dernier, chaque Commission présentera lors du congrès un bilan de son activité, suivi d'un temps d'échange.

1. Recherche et documentation (responsable Jérôme Poumeyrol, Université de Bordeaux)

Composition de la Commission permanente Recherche et documentation

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Établissement</i>
Elydia	Barret	Campus Condorcet
Aurore	Cartier	Université Paris Descartes
Hélène	Chaudoreille	Paris Sciences et Lettres
Marianne	Esclangon	Université Paris 3
Sylvie	Fayet	Université La Rochelle
Sophie	Forcadell	Sciences Po Paris
Thierry	Fournier	Université Rennes 1
Marie-Madeleine	Geroudet	Université Lille 1
Isabelle	Gras	Université Aix-Marseille
Stéphane	Harmand	Université Lille 2
Marie-Dominique	Heusse	Université fédérale de Toulouse
Anne	Lasailly-Bondaz	Institut Pasteur
Christine	Okret-Manville	Université Paris Dauphine
Amandine	Pluchet	Paris Sud - Orsay
Agnès	Raymond-Denise	Institut Pasteur - Médiathèque scientifique
Mathieu	Saby	Université de Nice

Laurence	Tarin	Mines ParisTech – Bibliothèque
Catherine	Weill	BIU Santé

La Commission a connu en 2016-2017 quelques départs et arrivées, mais son effectif reste stable : 19 participants. Elle s'est réunie en plénière les 21 novembre 2016, 18 janvier 2017, et 5 juin 2017. Elle prévoit de se réunir le 21 novembre 2017.

Préparation de la journée d'étude du congrès de Lille et travail de et en réseau

L'activité de la Commission Recherche et Documentation a été centrée en 2017 sur deux actions principales :

- la préparation de la journée d'étude du congrès 2017 : la journée d'étude « Bibliothécaire embarqué » prévue initialement pour le 1er trimestre 2017 a suscité un tel enthousiasme du CA qu'elle a changé de formule afin de constituer la journée d'étude du congrès 2017. La thématique de l'événement a été progressivement élargie en conséquence, jusqu'à aboutir au thème finalement retenu : « Les bibliothécaires, acteurs de la recherche ». La mobilisation des membres de la Commission a été forte tout au long de l'élaboration de la version définitive de la journée, pour alimenter la réflexion puis proposer des intervenants pertinents et des études de cas ;
- une consolidation des actions conduites avec les autres partenaires IST de l'ESR : moins visible mais structurant, cet axe de travail s'est traduit par une participation active à plusieurs projets en lien fort avec les autres partenaires IST de l'ESR, dans la continuité des actions engagées en 2016 : suites de la Loi pour une République numérique, suivi, aux côtés de Julien Roche, de l'étude ADBU sur le TDM (Madeleine Géroudet, Thierry Fournier), participation à plusieurs segments de BSN (Jérôme Pomeyrol pour le segment 3 « Signalement », Thierry Fournier pour les segments 4-7 « *Open access* et édition scientifique » et 10 « Données de la recherche »), renforcement des échanges avec EPRIST et la CPU, ainsi qu'un dialogue nourri avec la DIST du CNRS et l'INIST sur plusieurs chantiers communs, notamment Conditor (pour ce dernier projet, une réunion de lancement les 6 et 7 décembre 2016, suivie de réunions mensuelles).

Ces actions ont permis de renforcer la visibilité de l'ADBU sur ces sujets pour lesquels, il y a quelques années encore, ces interlocuteurs ne reconnaissaient pas toujours sa légitimité, même sous l'angle d'attaque et le positionnement qui sont les siens, celle d'une association professionnelle de cadres.

Le COPIST

La participation à l'élaboration du COPIST (Catalogue pour une offre partagée en IST) a également beaucoup occupé la Commission en 2016-2017. Dès novembre 2016, les membres de la Commission ont été force de proposition pour l'élaboration de l'enquête conduite auprès des établissements, son analyse, et l'interprétation des résultats qui en découlait. Les discussions entre partenaires du COPIST, dont l'ADBU, ont ensuite permis, après présentation conjointe DIST-ADBU devant la Commission Recherche de la CPU en mars 2017, de définir à partir de mai 2017 le contour des six études confiées par la DIST-CNRS au cabinet Ourouk, et dont les livrables sont attendus en décembre 2017.

Ce dialogue riche et constructif entre la DIST-CNRS, EPRIST et COUPERIN a permis une meilleure connaissance par chacun des acteurs des projets en cours, et, on l'espère au final, de mieux articuler l'action des acteurs de terrain et des opérateurs nationaux, dans une logique centrée sur le service à l'utilisateur.

Perspectives pour la Commission Recherche et documentation

La Commission travaille très étroitement avec le CA tant les questions relatives à l'IST intriquent indissociablement niveau dit technique et niveau dit politique (il serait plus juste de dire que les questions techniques sont toujours et invariablement des questions politiques). Via son responsable, par ailleurs administrateur de l'association, la Commission procède ainsi à une remontée d'expertise à même d'alimenter le CA sur des sujets d'actualité. Cette expertise s'appuie sur un travail de veille et de réseau conduit avec l'ensemble des partenaires IST de l'ESR et les établissements afin de mieux appréhender la déclinaison concrète, sur els sites, des problématiques actuelles liées à l'IST (données de la recherche, TDM, humanités numériques, nouvelles formes d'édition, usages de la bibliométrie, etc.). Cette articulation entre nationale et local est essentielle, et la Commission s'emploiera encore à la renforcer.

Par ailleurs, la Commission préparera en 2017-2018 une ou deux journées d'étude. Les thématiques suivantes, qui lui ont paru intéressantes, sont en cours de discussion : humanités numériques, TDM en pratique, intégrité scientifique et IST.

2. Pédagogie et documentation (responsable Cécile Swiatek, Université Paris II Panthéon-Assas)

Composition de la Commission permanente Pédagogie et documentation

Prénom	Nom	Établissement
Jean-Luc	Bidaux	Aix-Marseille Université
Coline	Blanpain	Université du Havre
Anne	Boraud	Université Haute Alsace
Claire	Denecker	Réseau des URFIST
Elsa	Devarissias	Université Lille 2
Sylvie	Deville	Université de Lorraine
Nicolas	Di Méo	Université de Strasbourg
Hélène	Fortin	Université Jean Monnet
Myriam	Gorsse	Université Pierre et Marie Curie
Monique	Joly	INSA Lyon
Dominique	Minquilan	Université Paris Sud
Elisabeth	Noël	ENSSIB
Véronique	Palanché	Université Paris 13
Françoise	Pignol	Bibliothèque Diderot Lyon

La Commission permanente Pédagogie et documentation regroupe 15 membres issus de bibliothèques et services de documentation de l'ESR venus de toute la France. Elle se réunit en plénière une fois par mois, soit environ 10 fois par an.

Contactez par courriel la Commission Pédagogie et documentation :
commissionpedagogie@adbu.fr

Cadre et missions

La Commission Pédagogie et documentation vise à établir, développer et articuler la coopération et les échanges entre les structures pédagogiques et documentaires au sein de l'ESR. Elle œuvre, par ses études et son action, à favoriser l'intégration de la documentation dans les dispositifs pédagogiques et à faire évoluer les modes de travail et de coopération entre enseignement et documentation.

Rappel des objectifs 2016-2017

- Renforcer les relations de la Commission et des services documentaires des établissements avec les acteurs de la pédagogie de l'ESR.
- Susciter intérêt de ces derniers à intégrer les bibliothèques dans leurs projets pédagogiques.
- Positionner les bibliothèques comme pourvoyeuses de compétences transversales (en licence notamment) par le biais des littératies.

- Faciliter l'appropriation des enjeux, des pratiques et des évolutions en matière de pédagogie par les formateurs au sein des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur.
- Travailler à faire connaître et disséminer les initiatives et réalisations menées par les bibliothèques de l'ESR en ce qui concerne l'accueil de publics étudiants et les services attachés aux questions de pédagogie.
- Reconduire l'édition annuelle de la « flash-enquête » ADBU sur les dépenses documentaires des établissements, précieux indicateur, quoiqu'imparfait, de l'investissement documentaire des établissements à destination des étudiants.

Étude sur les publics lycéens en BU

En 2016, 2017, la Commission a procédé à la publication, à la diffusion et à la promotion de l'étude sur les publics lycéens en BU, et de ses annexes suite à l'enquête conduite en 2015-2016 : <http://adbu.fr/analyse-enquete-adbu-laccueil-des-lyceens-dans-les-bibliotheques-de-lenseignement-superieur/>

Cette étude fera l'objet d'une valorisation spécifique en 2018, à travers une journée d'étude montée en partenariat avec la BnF et la BPI.

Advocacy, réseautage et contacts

Objectif n°1 : toucher le réseau des enseignants-chercheurs, ingénieurs pédagogiques, membres d'autres services des universités, entretenir des relations suivies avec lui ; établir un réseau de contacts dans les domaines de la pédagogie, des services de formation, de l'innovation et du numérique.

Action 1 : Participer à des colloques, s'inscrire dans des réseaux. En 2017, la Commission pédagogie a établi un contact suivi avec l'association d'enseignants-chercheurs Promoscience (www.promosciences.org/) et a cultivé ses contacts avec l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU) et des ingénieurs pédagogiques.

Action 2 : Suivi d'appels à projet, et veille, relais des informations glanées sur la liste de diffusion adbu-forum, sollicitations directes pour valoriser des projets ou réalisations en bibliothèque, création d'une bibliothèque de favoris, favorisation des échanges de pratiques ou de documentation utile (appels à projets, publication de recueils de référentiels sur les compétences informationnelles, documents institutionnels...).

Action 3 : Relations suivies avec des professionnels d'autres pays sur les questions d'*Information Literacy* et de compétences informationnelles (Québec, Belgique, Allemagne).

Objectif n°2 : être présent et visible sur la question des référentiels de compétences informationnelles

Action 1 : un travail de sensibilisation a été effectué auprès des membres de l'ADBU et du Conseiller spécial à la pédagogie (DGESIP) quant à l'inscription des actions de formation aux compétences informationnelles effectuées par les bibliothèques dans les plaquettes de cursus lors des vagues d'accréditation des établissements.

Action 2 : Promotion et diffusion du référentiel des compétences informationnelles de l'ADBU.

Action 3 : en complément des établissements testeurs du PIX (projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques, en cours de développement : <https://pix.beta.gouv.fr/>), la Commission a sollicité les membres de l'ADBU, testé PIX, et effectué des retours sur le prototype, afin de proposer des améliorations sur l'apprentissage des compétences liées à la critique des sources d'information rencontrées lors de recherches sur l'Internet, et l'évaluation de la fiabilité des sources.

Actions conduites en partenariat

Objectif : intégrer l'ADBU dans des projets en partenariat pour mener des actions qui, sans collaboration avec l'ADBU - et inversement - ne pourraient sinon voir le jour.

Action 1 : action menée avec la Commission #Métiers de l'ADBU et le Conseil national du numérique (CNNum) en vue de positionner l'association comme un acteur moteur dans la construction des ateliers sur la transformation numérique de l'ESR. La Commission a notamment servi de bêta-testeur pour le *do-it-yourself kit* souhaité par le CNNum pour démultiplier les ateliers conduits dans le cadre de sa mission ; elle a participé aux relectures et ajustements du [référentiel d'action de transformation numérique des universités](#), et organisé [un atelier réunissant enseignants-chercheurs, ingénieurs TICE et professionnels de la documentation](#).

Action 2 : action menée avec la Commission Pilotage et indicateurs de l'ADBU auprès de l'Observatoire de la Vie étudiante (OVE), qui a abouti à l'insertion, dans l'enquête des Conditions de vie étudiante 2019, d'une question spécifique sur l'usage des bibliothèques universitaires et l'usage de la documentation en relation avec les cursus d'études.

3. Évolution des métiers et des compétences - #ADBUMétiers (responsable Nathalie Clot, Université d'Angers)

Composition de la Commission permanente Évolution des métiers et des compétences

Prénom	Nom	Établissement
Cécile	Arènes	BULAC
Magalie	Le Gall	Université Paris Descartes
Olivier	Legendre	Université Clermont-Auvergne
Perrine	Meerschman	Sciences Po Lille
Mathilde	Poulain	Université du Havre
Catherine	Pousset	Université Paris Descartes
Brigitte	Renouf	Université de Saint-Étienne

La Commission comprend 8 membres et s'est réunie à 6 reprises en 2016-2017 : 30 septembre 2016, 7 janvier 2017, 24 février 2017, 10 mars 2017, 5 mai 2017, 19 mai 2017.

Le congrès ADBU de Nice en octobre 2016 a permis à la Commission #ADBUMétiers de tester une triple formule d'échanges professionnels approfondis sur les métiers et compétences :

- Le stand ADBU UX, qui a reçu plus d'une centaine de visiteurs et permis aux congressistes de gagner 50 exemplaires du kit *Modern Human*, 40 exemplaires d'Utile, Utilisable, Désirable, 100 exemplaires du kit *Ideo Design Thinking en bibliothèques* et démontré l'intérêt de nos collègues pour les échanges spontanés sur des thématiques professionnelles formalisées ;

- « Le Off », avec une offre de 18 ateliers courts réservés à 5-6 personnes maximum, qui a permis à plus de 60 collègues d'approfondir les échanges avec les intervenants de la journée d'étude, de s'initier au *sketchnote* et de participer activement à des « ateliers courts » sur le thème de la journée ;

- 3 ateliers pratiques de 2h organisés avec la complicité de l'équipe du SCD de Nice en parallèle des visites de bibliothèques, qui ont accueillis 57 participants sur les thématiques « Mieux connaître les chercheurs pour mieux les servir » (Magalie Le Gall, Mathieu Saby) , « Observer les espaces actuels pour préfigurer un réaménagement de type *learning center* » (Nathalie Clot, Emmanuelle Beauvillé) et « Mener un test d'utilisabilité » (Frédéric Desgranges, Christophe Robert).

Les retours formels et informels sur la journée d'étude et ses à-côtés ont confirmé la voie que souhaitent explorer les membres de la Commission #ADBUMétiers :

- Organiser des événements courts, destinés à un auditoire restreint d'une vingtaine de collègues ;
- Promouvoir la découverte et la mise en pratique de nouvelles postures pour exercer nos métiers ;

- Cultiver les échanges professionnels dans une atmosphère conviviale et bienveillante ;
- Restituer sous forme écrite certains des outils pratiques produits à l'occasion de ces journées et les diffuser en ligne sur le site web de l'association.

Événements organisés par la Commission

Ce chemin étroit entre formation proprement dite et échanges professionnels informels entre collègues a été creusé à l'occasion de quatre journées :

- 22 novembre et 7 décembre 2016 – Superpublic, Paris : un atelier de co-construction du référentiel de transformation numérique de l'ESR dont la V0 avait été produite par le CNUM, atelier co-organisé avec la Commission pédagogie et les experts du CNUM (poster de restitution primé lors du Congrès LIBER)
- 6 et 7 avril 2017 – D-School, ENSPC, Champs sur Marne : deux séances successives de l'atelier *UXlibs in a day*, animées par Andy Priestner ;
- 28 avril 2017 – Superpublic, Paris : une journée destinée à permettre aux participants de préparer autrement leur entretien professionnel et d'expérimenter par eux-mêmes des méthodes utilisables en tant qu'agents et encadrants (dessiner pour faire le point sur son parcours, modéliser ses attentes via une carte mentale, s'approprier Referens 3, s'initier à la Communication Non Violente)
- 6 et 7 juillet 2017 – Saint-Étienne : un jour et demie sur les échanges de pratiques, à la découverte de la BU de Saint-Étienne, qui a permis tout à la fois de tester une manière d'envisager la visite professionnelle sous l'angle des pratiques plus que des bâtiments, et d'expérimenter grandeur réelle un groupe d'échanges de pratiques et une séance d'analyse de pratiques animée par un professionnel.

Bilan chiffré

Action	Nombre de participants	Nombre d'établissements	Nombre de vues des restitutions
Ateliers UX congrès Nice	60 participants à St Jean / 50 sur les stands		4 000 vues
<i>UXlibs in a Day</i>	50	40	3 700 vues
Entretien professionnel	24	18	3 100 vues
Échanges de pratiques	20	14	À publier

Les participants sont ceux qui parlent le mieux de ces journées :

- À propos d'*UXlibs in a day* :

« Quelle belle énergie ! [...] » « J'en parle à tout le monde » « J'ai déjà rencontré des séances [comme celle-là] mais jamais aussi enrichissantes ni aussi abouties » « Je suis revenue enthousiaste »

- À propos de la journée Préparer autrement son entretien professionnel :

« à creuser personnellement et en tant que manager », « Très reboostant et motivant », « Des idées pratiques à mettre en œuvre immédiatement »

- À l'issue des journées Échanges de pratiques, les participant(e)s se sont déclaré(e)s individuellement : « Bien, Stimulé, Convaincue, Intéressée, Renforcée, Confortée, Reposée intellectuellement, Reconnecté à une communauté, Enrichie, Remotivé, etc. »

Partenariats avec les organismes de formation

Le programme de travail 2017 de la Commission postulait que ces événements de petite envergure, légers à organiser et de coût modéré, étaient des prototypes permettant de mettre au point une formule d'échanges de pratiques :

- transposable au sein d'un établissement,
- permettant à notre association de jouer pleinement son rôle de catalyseur de réseaux professionnels vivants et sources d'enrichissement professionnel pour leurs acteurs.
- pouvant servir de source d'inspiration et de renouvellement pour les organismes de formation continue.

Sur ce dernier point, les membres de la Commission sont intervenus à la demande d'organismes de formation à l'occasion de 3 stages :

- Magalie Le Gall a préparé et animé un Medialab « On ne va pas en faire tout un sketch » en juin 2017 à Médiadix ;
- Nathalie Clot a préparé et co-animé un stage de 3 jours en mars 2017 pour l'enssib sur le thème « Accompagner les changements en bibliothèques », et un autre de deux jours co-animé avec F. Desgranges pour le CRFB de Poitiers sur les Méthodes de *Design UX* en mai 2017, à la suite de la journée d'études du congrès 2016 organisée par la Commission.

Séances d'échanges et formations montrent que faire découvrir de nouvelles pratiques et les aider à essaimer est une opportunité d'agir pour faire évoluer aussi bien des individus que des représentations, sans changer les structures et leurs contraintes, et d'accompagner en profondeur l'évolution des métiers et compétences. L'enthousiasme et l'investissement des adhérents qui ont participé à ces rendez-vous nous a permis de faire vivre les objectifs ambitieux que s'était fixés la Commission fin 2016 et seront une source d'énergie pour imaginer et animer de nouvelles actions sur cette lancée en 2018.

4. Pilotage et évaluation (responsable Hélène Coste, Université Le Havre - Normandie)

Composition de la Commission permanente Pilotage et évaluation

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Établissement</i>
Nicolas	Alarcon	Université de la Réunion
Laurent	Bajon	Sciences Po
Caroline	Bruley	Université Jean Monnet - Saint-Étienne
Fanny	Clain	Aix-Marseille Université
Martine	Coppet	ENS Cachan
Christine	Costecèque	Université Paris-Est Marne la Vallée
Catherine	Gandois	Université de Limoges
Éric	Husson	Université de Bourgogne
Odile	Jullien-Cottart	Université Jean Moulin – Lyon 3
Romain	Le Nezet	Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle
Christelle	Quillet	Université Rouen - Normandie
Nicolas	Tocquer	Université de Brest
Cécile	Touitou	Sciences Po
Thiphaine	Zirmi	Université Paris Descartes

Cette année a été l'occasion de stabiliser les effectifs de la Commission et de réorganiser le travail collectif afin de profiter des compétences diversifiées de chacun de ses 15 membres. En effet les thématiques sur lesquelles la Commission est mobilisée sont variées, parfois techniques, et chacun a pu s'investir selon ses priorités et ses compétences professionnelles. En raison des charges de travail importantes de tous, il reste néanmoins toujours compliqué de mobiliser la Commission plénière sur des réunions même programmées à l'avance. Une organisation plus souple et légère, avec une répartition claire des thématiques et des dossiers est l'un des objectifs en termes de fonctionnement pour l'année 2017-2018.

Réunions et travail de réseau

La Commission pilotage et évaluation s'est réunie en plénière trois fois au cours de cette année universitaire : 9 décembre 2016, 9 mars 2017 et 16 juin 2017.

Un groupe de travail issu de la Commission s'est également réuni au ministère le 1er mars 2017 sur la refonte de l'application ESGBU.

Par ailleurs Hélène Coste a continué à participer aux travaux de la Commission CN46-8 l'AFNOR sur les statistiques des bibliothèques au titre de l'ADBU (réunion téléphonique les 30/11/2016, 10/01/2017, 22/03/2017 et 07/06/2017).

Caroline Bruley et Hélène Coste ont participé à une réunion du groupe de travail indicateurs (GTI) de Couperin le 29/03/2017, à l'invitation de Thomas Jouneau et Thomas Porquet.

L'objectif était de faire un lien entre les travaux et les préoccupations des 2 groupes. Caroline Bruley, membre du GTI à partir de septembre, assurera le relais entre les deux groupes.

Inclusion d'une question sur les bibliothèques dans l'enquête OVE 2019

Conduites avec l'appui de la Commission Pédagogie et documentation, les discussions ouvertes avec l'OVE pour l'inclusion dans l'enquête sur les conditions de vie étudiante 2019 d'une question sur l'apport de la bibliothèque à la réussite des étudiants ont abouti à la validation du principe de cette inclusion par leur conseil scientifique.

Refonte de l'ESGBU

Le chantier de refonte de l'ESGBU a été annoncé aux journées DIRBUIST en février 2017.

Il s'agit dans un premier temps de proposer uniquement une refonte technique : la nouvelle application devra permettre à la fois une saisie plus simple des données par les établissements, et faciliter leur traitement par le MENESR. Pour cela, elle devra proposer une interface plus conviviale dotée de fonctionnalités à même de diminuer le temps de saisie, d'augmenter la qualité des données, et d'en faciliter l'exploitation à court terme par les établissements (historique, exports). La DISTRD a fait appel à la Commission pour réunir un groupe d'utilisateurs représentatifs des établissements répondant à l'enquête : petits, grands, pluridisciplinaires, multi-sites, spécialisés. Une réunion a permis de passer en revue l'interface, la navigation et les fonctionnalités d'exploitation afin de lister les améliorations et les nouveautés souhaitées. Grâce à ces échanges la DISTRD a élaboré le cahier des charges, relu et amendé par les membres du groupe, avant d'être transmis pour les dernières modifications et la publication au Département des systèmes d'information du ministère. Le calendrier initial devait permettre la mise en œuvre de la nouvelle interface début 2018 pour le recueil des données 2017, mais sera vraisemblablement décalé.

Étude indicateurs

La recherche d'un prestataire pour mener l'étude sur les indicateurs européens financée par le Ministère s'est avérée compliquée. Après un appel infructueux, le cadrage initial a été revu avec des objectifs moins ambitieux (recueil des données au niveau des pays et non des bibliothèques notamment).

Début septembre le cabinet Six & Dix a été retenu pour mener cette étude avec un calendrier mis à jour de la façon suivante :

- Phase 1 : lancement de l'étude et identification des pays sources de données et description des données accessibles (septembre-octobre 2017)
- Phase 2 : collecte et consolidation des données communes dans un tableur (octobre 2017)
- Phase 3 : définition et production des indicateurs communs (novembre 2017)
- Phase 4 : analyse de la situation française (*benchmark*) et proposition d'axes de progrès (décembre 2017-janvier 2018)
- Phase 5 : production de la documentation permettant d'actualiser l'étude chaque année et pistes de réflexions pour des actions ultérieures (janvier 2018).

Parallèlement des contacts ont été pris avec Eblida et l'IFLA afin de faire avancer la réflexion collective sur la mise en œuvre d'une collecte harmonisée des données statistiques et la production d'indicateurs communs.

Journées Bibliovizz

L'événement sur la datavisualisation souhaité par le CA et organisé en collaboration avec la Commission SSI a mobilisé la Commission Pilotage et évaluation les derniers mois de l'année universitaire. Les Commissions se sont orientées vers un format de type « hackathon » afin de permettre aux participants de s'impliquer concrètement dans l'utilisation d'un outil de datavisualisation appliqué à un projet et à des données précises.

Le dépôt en ligne sur le site web de l'ADBU de près de 20 projets extrêmement divers a montré, si cela était nécessaire, un réel besoin dans les établissements.

Les 2 journées ont eu lieu les 20 et 21 juin 2017 à l'anticafé Olympiades à Paris. 35 bibliothécaires ont travaillé sur 6 jeux de données préalablement fournis et sur des outils différents (Omniscope, Tableau, Kibana). Les restitutions des ateliers ont été filmées et diffusées sur le site web de l'ADBU.

Il faut souligner l'investissement des participants venus d'horizons et d'établissements variés, ainsi que des fournisseurs et des développeurs qui ont accompagné les groupes, la qualité du travail fourni, et les nombreuses perspectives ouvertes par ces journées.

Autres chantiers et réflexions en cours ou à venir

L'année universitaire 2016-2017 a été bien remplie et il en sera sans doute de même pour 2017-2018 tant sont nombreux les projets portés par les établissements au sein de la Commission et variées les thématiques qui de près ou de loin ressortissent à l'évaluation ou au pilotage :

- la qualité de l'accueil, Qualibib et le référentiel Marianne ;
- les enquêtes de public (notamment LibQual+) et l'utilisation des méthodes d'UX ;
- les études d'impact (suite à la publication du livre blanc de l'AFNOR sur la norme 16439) ;
- les rapports d'activité.

Sur toutes ces thématiques la Commission pourrait se faire le relais d'une veille collective auprès des collègues. Elle réfléchit également à proposer des moments d'échanges de pratiques professionnelles sous forme de journées d'étude ou d'ateliers afin de continuer à partager dans nos établissements la culture de l'évaluation en fournissant des outils et des méthodes et en facilitant leur appropriation collective.

5. Signalement et système d'information (responsable Valérie Néouze, Université Paris Descartes)

Composition de la Commission Signalement et système d'information

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Établissement</i>
Valérie	Bertrand	Université Jean-Moulin Lyon 3
François-Xavier	Boffy	Université Lyon 1
Romain	Boisselet	Université catholique de Lille
Olivier	Delangle	Aix-Marseille Université
William	Demet	Université Versailles Saint Quentin
Gaelenn	Gouret	Université de Brest
Patricia	Le Galèze	Université Paris Sud Orsay
Fanny	Mion-Mouton	BULAC
Grégory	Miura	Université Bordeaux Montaigne
Ewa	Nieszkowska-Serlan	Université Paris Est Créteil Val-de-Marne
Camille	Rebours	Campus Condorcet
Catherine	Roussy	Université fédérale Toulouse
Julien	Sempéré	Université Paris - Saclay
Marjolaine	Simon	Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

La Commission SSI s'est réunie à quatre reprises en 2016-2017, en ménageant chaque fois un temps d'échange avec l'ABES, en présentiel (David Aymonin) ou en visioconférence, à l'exception de la réunion plénière de mai : 14 décembre 2016, 12 mai 2017, 13 juillet 2017, 3 octobre 2017.

La redéfinition des relations entre l'ABES et son réseau

Avec l'arrivée du nouveau directeur de l'ABES en juillet 2016, David Aymonin, la Commission SSI s'est attachée prioritairement à interroger les méthodes de dialogue et outils d'échange entre l'ABES et le réseau, considérablement transformé au cours des trois dernières années. Consciente de l'importance de cette relation tant pour les membres du réseau que pour l'ABES, la Commission a souhaité fonder sa réflexion sur une enquête flash à destination non des correspondants ABES mais des directeurs de SCD ou d'établissements documentaires pour ajuster la vision de l'organisation du travail, en particulier du signalement, au sein des structures et préciser la réalité des fonctions et des circuits en place sur le terrain.

Le dépouillement de cette enquête, complémentaire de celle menée par l'ABES sur l'utilisation effective des outils mis à disposition des établissements par l'ABES, a nourri une forme nouvelle d'échanges proposée par la Commission aux Journées ABES. Un *Knowledge café*, animé conjointement par un membre de la Commission et un collègue de l'ABES, a permis aux participants d'exprimer leurs attentes par rapport à l'ABES, formalisés a posteriori sous la forme d'un compte-rendu écrit pour l'agence.

En synthèse, sur l'année les interrogations exprimées ou relayées par la Commission ont principalement porté sur l'actualisation des rôles des correspondants ABES tels que nous les connaissons, sur l'équilibre entre les outils proposés et la réalité de leur utilisation ou de leur compréhension sur le terrain (ainsi le Hub de métadonnées, Qualinca ou Bacon), et sur l'efficacité des modes de communication entre le réseau et l'ABES. La réponse à ce questionnement général sera inscrite prioritairement sur la feuille de route 2017-2018 de la Commission.

Il faut noter également que la Commission SSI a renouvelé cette année sa présence au conseil scientifique de l'ABES sur proposition du CA de l'agence, où siège Christophe Pérales.

2016-2017, étape majeure du projet SGBM

L'année 2016-2017 a été une année-clé pour le projet SGBM, suivi depuis son lancement en phase pilote par la Commission. À l'issue d'un dialogue compétitif soutenu, 4 titulaires ont été retenus en juin 2016 dans l'accord-cadre, titulaires que les établissements signataires ont désormais la possibilité de remettre en concurrence dans des marchés subséquents. L'ADBU, représentant le réseau des établissements, a siégé le 11 octobre 2016 et le 5 avril 2017 au Comité de pilotage national du SGBM dont le rôle est de définir et assurer le suivi ses orientations stratégiques du projet et de valider les vagues successives de déploiement.

Pour l'heure, le calendrier de déploiement se déroule selon les prévisions et les premiers pilotes ont notifié leurs marchés. Les JABES 2017 ont favorisé un partage d'expériences de ces établissements autour d'une table-ronde co-animée par le chef de projet ABES et la Commission SSI.

La vigilance de la Commission SSI continue de se porter sur l'articulation à privilégier entre ces SGBM et les outils de signalement de l'ABES ainsi que sur les processus d'échange de données pour en garantir la fluidité et la synchronisation.

Transition bibliographique

La Commission SSI a été sollicitée par l'ABES afin de contribuer à la revue Arabesques dont le numéro de septembre 2017 est consacré à la transition bibliographique. *Dernier appel pour les bibliothécaires en transit* reflète le point de vue de la Commission débattu au fil de l'année et insiste sur le levier important que constitue la transition bibliographique au sein de la stratégie des bibliothèques universitaires pour exister dans l'écosystème numérique. Pédagogie auprès des directeurs de SCD, feuille de route explicite, calendrier clair et applications concrètes tant pour les usagers professionnels que sont les bibliothécaires que

pour les usagers finaux, sont autant de points de vigilance sur lesquels la Commission s'est appliquée à attirer l'attention pendant cette année.

Journées Bibliovizz

L'idée des journées Bibliovizz est née d'un souhait partagé entre les Commissions Pilotage et évaluation et SSI de travailler ensemble sur un format d'événement différent, en lien avec leur périmètre respectif – les indicateurs et les systèmes d'information - fondé sur le principe d'un hackathon. Ni journée d'étude ni séance de formation, les journées Bibliovizz ont pris la forme d'une rencontre organisée et scénarisée entre des fournisseurs d'outils de visualisation et des bibliothécaires munis de jeux de données à mettre en image à des fins de pilotage ou de communication. L'objectif de ces journées était d'utiliser l'intelligence collective dans une ambiance collaborative sur le principe d'un hackathon pour produire un prototype : sur un format court de deux jours, 5 équipes, pilotées par un fournisseur d'outil dans un rôle de facilitateur, ont étudié les jeux de données fournis par les participants et ont conçu des interfaces. Les prototypes ont fait l'objet d'une restitution filmée, disponible sur le site web de l'ADBU, pour favoriser la diffusion de ces expérimentations et susciter des collaborations au sein du réseau sur la pratique de la datavisualisation.

Interassociation et coopération internationale

1. IABD

C'est Isabelle Éleuche qui, en tant que Vice-présidente de l'association, assure le lien entre l'ADBU et l'IABD. Cette dernière structure connaît depuis plusieurs années une activité ralentie, qui interroge le CA sur sa pérennité et son intérêt. Il y a peut-être à refonder l'action interassociative, actuellement réduite à peau de chagrin. Des contacts en ce sens ont été pris avec l'ABF, dont il est à espérer qu'ils puissent aboutir à un regain d'activité.

2. IFLA / CFIBD

L'ADBU participe au Conseil d'administration du CFIBD : c'est Julien Roche, Vice-président de l'ADBU, qui représente l'association au conseil d'administration du Comité.

3. LIBER

Julien Roche siégeait au Conseil d'administration de LIBER jusqu'en 2016, assurant ainsi un lien précieux entre les deux structures. Il continue d'être étroitement associé à la réflexion du CA de LIBER (notamment sur les questions de *leadership*), acteur majeur, avec la LERU, du *lobbying* bruxellois, pour lequel, en matière de TDM, Julien Roche œuvre activement (cf. *supra*).

Au-delà de cette connexion quasi institutionnelle, [l'ADBU s'est distinguée en 2017 en remportant le prix du meilleur poster lors du congrès annuel de LIBER](#) : dessiné par Magali Le Gall, ce poster à l'initiative de la Commission Pédagogie et documentation exposait visuellement le résultat des réflexions conduites par différents acteurs, dont l'ADBU dans le cadre de la démarche pilotée par le CNNum sur la transition numérique de l'ESR.

4. Northumbria conference

La 12^e édition de la conférence internationale sur la mesure de la performance dans les bibliothèques s'est tenue à Oxford, du 31 juillet au 3 août 2017. L'ADBU y était représentée par Myriam Marcil et Christophe Pérales, lequel a participé, aux côtés de ses homologues britannique, australien et américain à la table ronde de clôture de la manifestation.